

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 28122
Numéro SIREN : 480 107 911
Nom ou dénomination : SAFRAN ELECTRONICS & DEFENSE

Ce dépôt a été enregistré le 03/05/2023 sous le numéro de dépôt 52478

SAFRAN ELECTRONICS & DEFENSE
Société par actions simplifiée au capital social de 45 570 621,90 euros
Siège social : 2, boulevard du Général Martial Valin, 75015 Paris
R.C.S Paris 480 107 911

ASSEMBLEE DES ASSOCIES
DU
5 AVRIL 2023
PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-trois, le cinq avril, à 10 heures, au siège social, 2 boulevard du Général Martial Valin, 75015 Paris, la collectivité des associés de la Société s'est réunie en Assemblée.

Les associés ont consenti à ce que l'Assemblée se réunisse sans délai, conformément à l'article 22 des statuts.

Monsieur Martin Sion préside la séance de l'Assemblée, en sa qualité de Président.

Monsieur Pascal Longy est désigné en qualité de Secrétaire de l'Assemblée.

Il est constaté que les associés présents ou représentés, détiennent la totalité des 911 412 438 actions composant le capital social et ayant le droit de vote.

L'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président fait observer que l'information des associés a été assurée en conformité avec les dispositions légales et statutaires.

Le Président indique que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- *Rapport du Président ;*
- *Démission du Président ;*
- *Nomination d'un nouveau Président ;*
- *Pouvoirs à donner en vue des formalités de dépôt ou de publication prévues par la loi.*

Le Président déclare la séance ouverte et met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE DÉCISION

Démission du Président – Nomination d'un nouveau Président

L'Assemblée des associés, après avoir pris acte de la démission de Monsieur Martin Sion de son mandat de Président, nomme, en qualité de Président, en remplacement de Monsieur Sion, Monsieur Franck Saudo, né le 9 mai 1976 à Saint-Saulve (59), demeurant 21 avenue Norman Prince, à Pau (64), ce à compter de ce jour et pour une durée illimitée.

Monsieur Saudo ne percevra pas de rémunération au titre de son mandat de Président, mais aura droit au remboursement des frais engagés dans le cadre de l'accomplissement de son mandat, sur présentation de justificatifs.

Monsieur Saudo déclare accepter ce mandat et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements en vigueur pour en assurer l'exercice.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME DÉCISION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Assemblée donne tous pouvoirs au porteur de l'original d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir les finalités légales et effectuer tous dépôts ou publications prévus par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

* *

*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 heures 15.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau pour servir ce que de droit.

Le Président

Le Secrétaire

Franck Saudo (*)

"Bon pour acceptation des fonctions de Président"

(*) Signature précédée de la mention manuscrite "Bon pour acceptation des fonctions de Président".